



Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

Conseil International des Infirmières : les infirmières doivent être au cœur du nouvel accord de l'OMS sur la prévention et la riposte face aux pandémies

Genève, Suisse, le 30 septembre 2022 – Le Conseil International des Infirmières (CII) a fait connaître ses opinions pendant le deuxième tour des auditions publiques organisées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au sujet de la formulation d'un nouvel accord international sur la prévention et la gestion des prochaines pandémies.

En décembre 2021, dans le sillage du rapport du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie concernant les répercussions de la COVID-19, l'OMS a créé un Organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger un accord ou traité sur cette question.

La première série d'auditions publiques a eu lieu les 12 et 13 avril 2022. Les contributions pour la deuxième série, en septembre, devaient répondre à la question suivante : « *Compte tenu de votre expérience de la pandémie de COVID-19, que pensez-vous qu'il faudrait faire au niveau international pour mieux se protéger contre les prochaines pandémies ?* »

Dans la contribution du CII, M. Howard Catton, Directeur général du CII, [a expliqué](#) ce qui suit :

« En tant qu'infirmier et Directeur général du Conseil International des Infirmières, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom des personnels infirmiers du monde entier.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions très graves sur la santé mentale et physique des personnels de santé partout dans le monde : des millions d'entre eux ont été infectés et plus de 180 000 ont perdu la vie. C'est pourquoi nous enregistrons aujourd'hui des niveaux alarmants de stress et d'épuisement parmi les personnels infirmiers.

Dans ses propres travaux sur les répercussions de la pandémie et ses effets sur la main-d'oeuvre infirmière mondiale, le CII a montré qu'il faudra peut-être remplacer jusqu'à 13 millions de personnels infirmiers d'ici à 2030. Le CII estime que cette pénurie de personnel constitue, à elle seule, la plus grande menace pour la santé mondiale.

Notre message aux Nations Unies est le suivant : les infirmières et les personnels de santé doivent être au cœur du nouvel instrument ou traité, et les plans qui seront adoptés pour appliquer cet instrument ou traité devront mettre explicitement l'accent sur le soutien, la protection et la sécurité des infirmières et des personnels de santé.

Les dépenses de santé ne doivent pas être considérées comme un coût, mais comme un investissement solide et extrêmement rentable. Il est temps pour la communauté internationale d'agir de manière solidaire pour soutenir, protéger et financer les travailleurs de santé, car la santé est le fondement de la sécurité et de la sûreté mondiales. La santé et la paix sont indissociables : ni l'une ni l'autre ne sont possibles sans personnels de santé. Merci. »

L'organe de négociation doit présenter un rapport d'étape à la 76^e session de l'instance de gouvernance de l'OMS, l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), en mai 2023, et ses conclusions à la 77^e AMS, en mai 2024.

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch
[@ICNurses](#)